



ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XX, No 10

Montréal, Octobre 1914.

50 cts par an

LETTRES CIRCULAIRES DU
SECRETARE GENERAL

Montréal, 13 Octobre 1914.

"Nous reproduisons ci-après les lettres circulaires que le Secrétaire général a adressées à tous les cercles et bureaux de perception, d'après les instructions du Bureau Exécutif et nous engageons fortement tous les officiers et les membres de l'Alliance Nationale auxquels ces lettres n'ont pas été communiquées d'en prendre connaissance."

Montréal, 13 Octobre 1914.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai reçu instruction de porter à la connaissance de tous les membres de la Société, par l'intermédiaire des cercles et Bureaux de perception, que l'Alliance Nationale désire seconder, dans la mesure de toutes ses forces, la généreuse initiative prise par la plupart des institutions du pays, pour venir en aide aux victimes de la barbarie allemande.

Elle a déjà souscrit, dans ce but \$100.00 pour le Fonds Patriotique Canadien, et \$150.00, pour l'entretien d'un lit à l'Hôpital Canadien, à Paris.

A la dernière assemblée du Bureau Exécutif, il a été donné lecture d'une lettre du Comité "France-Amérique" sollicitant une souscription en faveur des soldats qui combattent, sur le sol français, pour la défense du droit et de la liberté. Nous avons accueilli favorablement cette demande et avons résolu d'y faire droit; mais vu que les ressources de notre caisse générale sont relativement restreintes, il a été décidé, pour que notre obole fût quelque peu en rapport avec le noble but poursuivi par ce Comité et digne en même temps de notre Société si essentiellement française, de faire appel à tous nos membres et de leur demander d'y contribuer par une souscription spéciale de cinq centins ou plus.

L'accumulation de toutes ces petites sommes versées par au delà de 25,000 sociétaires, formera un total qui fera honneur à notre Association et à notre nationalité. Nous sommes convaincus que chacun se pressera de répondre généreusement à l'appel du Comité "France-Amérique" qui nous tend la main en faveur de notre ancienne mère-patrie, la France, cruellement éprouvée.

Vous voudrez bien communiquer cette lettre aux prochaines assemblées de votre cercle, et prendre les mesures nécessaires pour que tous vos membres soient au courant de la question. Le moyen le plus pratique serait de faire faire cette collection par le Trésorier du cercle qui ferait rapport ensuite au Trésorier général, Monsieur Alfred St. Cyr, 395 Av. Viger, Montréal, et ce, le plus tôt possible, vu qu'il y a urgence et que le Conseil Général entend faire parvenir au Comité "France-Amérique" cette souscription dans le cours de novembre prochain.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mon entier dévouement.

Fraternellement à vous.

Le Secrétaire général,
G. MONET.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous informer que le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, à sa dernière assemblée, a donné instruction au Trésorier général, en vue de la bonne administration, de faire observer les prescriptions des articles 150, 216, 317, et 321, des statuts de la Société, en ce qui concerne la transmission au Conseil Général des rapports et remises mensuels et les pénalités encourues dans les cas de retard.

L'article 321 détermine que les cercles qui transmettent leurs remises et rapports mensuels après le neuf du mois, sont passibles d'une amende de \$1.00; si la faute se prolonge jusqu'au dernier jour du mois, cette amende est de \$5.00; et, à la fin du deuxième mois de retard, le cercle se trouve frappé de suspension.

Le Bureau Exécutif a décidé que l'amende de \$1.00 mentionnée à l'article ci-dessus, devra être exigée dans tous les cas où les rapports et remises mensuels ne seront pas parvenus dans les quinze premiers jours du mois.

Je vous prie de bien vouloir attirer l'attention des officiers de votre cercle, principalement celle du Trésorier, sur cette question importante.

Espérant que vous prendrez les mesures nécessaires pour que vos rapports et remises mensuels parviennent en temps requis au Conseil Général, afin d'éviter le paiement des amendes ci-dessus mentionnées, j'ai l'honneur de me souscrire.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général.

G. MONET.

Montréal, 15 Octobre 1914.

Monsieur et cher Confrère,

Aussitôt après l'envoi de ma lettre circulaire, en date du 13 courant, relativement à la souscription en collaboration avec le Comité "France-Amérique", (section canadienne), nous avons reçu du Président de ce Comité, le communiqué suivant que je tiens à porter à votre connaissance, pour faire suite à ma lettre précitée:

"Le Comité "France-Amérique", de Paris, qui s'intéresse au prélèvement de souscriptions à l'étranger, pour le fonds national de secours français, nous dit, dans sa circulaire, que toutes les souscriptions, après accord avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur, seront publiées au journal officiel de la République Française. Nous serions heureux de verser dans les colonnes de ce journal, des milliers et des milliers de noms canadiens-français qui établiraient éloquemment notre filiation toute française. . . . Que penseriez-vous de l'idée d'obtenir, si possible, de chacun de vos membres, une souscription d'un franc (20c), de manière à ce

"que nous puissions envoyer la liste de tous vos membres, à Paris, groupés dans la Société de l'Alliance Nationale"

J'espère que vous aurez l'obligeance de faire part de cette lettre à tous vos membres, en même temps que des précédentes, afin de leur procurer l'avantage de faire figurer leurs noms au tableau d'honneur du journal officiel de la République Française.

Il faudra, bien entendu, nous mentionner les noms de tous les souscripteurs de 20c et plus.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire général.

G. MONET.

NECESSITE DU TRAVAIL INTELLECTUEL
DES L'ENFANCE

Qui empêche que, dès le premier âge, on ne cultive l'esprit des enfants, comme on peut cultiver leurs mœurs? Je sais bien qu'on fera plus dans la suite, en un an, que l'on n'aura pu faire durant tout le temps qui aura précédé; mais il me paraît néanmoins que ceux qui ont tant ménagé les enfants ont prétendu ménager encore plus que les maîtres. Après tout, que veut-on que fasse un enfant, depuis qu'il commence à parler? car enfin il faut bien qu'il fasse quelque chose; et si l'on peut tirer de ses premières années quelque avantage si petit qu'il soit, pourquoi le négliger? Ce que l'on pourra prendre sur l'enfance est autant de gagné pour l'âge qui suit. Il en est de m. me de tous les temps de la vie.

Tout ce qu'il faut savoir, qu'on l'apprenne toujours de bonne heure; ne souffrons point qu'un enfant perde ses premières années dans l'habitude de l'oisiveté. Songeons que, pour les premières études, il ne faut que de la mémoire, et que non seulement les enfants en ont, mais qu'ils en ont même beaucoup plus que nous. Je connais trop aussi la portée de chaque âge pour vouloir qu'on tourmente d'abord un enfant, et qu'on lui demande plus qu'il ne peut. Il faut se garder surtout de lui faire hâter l'instruction, dans un temps où il ne peut encore l'aimer, de peur que le dégoût qu'on lui aura une fois fait sentir ne le rebute pour toujours. L'étude doit être un jeu pour lui. Je veux qu'on le prie, qu'on le loue, qu'on le caresse, et qu'il soit toujours bien aise d'avoir appris ce que l'on veut qu'il sache. Quelquefois, ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre; c'est le moyen de piquer sa jalousie. Il voudra le surpasser, et on lui laissera croire qu'il a réussi. Cet âge est fort sensible à de petites récompenses; c'est encore une amorce dont il faut se servir.

Voilà de bien petits préceptes, pour un aussi grand dessein que celui que je me suis proposé; mais comme les corps les plus robustes ont eu de faibles commencements, tels que le lait et le berceau, les études ont aussi leur enfance.

QUINTILIEN.

Institut oratoire, livre I.)

UNE JOLIE FETE AU CERCLE JEANNE D'ARC No. 53.

Monsieur N. E. Gobeil, le dévoué Secrétaire-archiviste du Cercle Jeanne d'Arc No 53 nous transmet le compte rendu ci-après de la célébration du 20^{ème} anniversaire de la fondation de ce cercle, qu'il nous fait plaisir de reproduire dans le présent numéro.

Mercredi soir, le 9 septembre dernier, à ses salles, au No 324 rue Sainte-Catherine Est, le Cercle Jeanne d'Arc, No 53, tenait sa première assemblée régulière du mois, qui coïncidait avec le 20^{ème} anniversaire de sa fondation. Au-delà de soixante membres étaient présents.

Afin de donner plus de cachet et plus d'éclat à cette réunion, le Comité de régie avait invité plusieurs officiers du Bureau Exécutif, entr'autres, M. L. A. Lavallée, Président-Général, M. Charles Duquette, 2^{ème} Vice-Président Général, et Inspecteur en chef, MM. Francis Fauteux et Dalbé Viau, Directeurs.

M. Arthur Charbonneau, président du Cercle, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, et pria M. L. A. Lavallée, Président Général, de bien vouloir lui-même présider cette assemblée. M. le Président-Général remercia M. Charbonneau des bonnes paroles qu'il avait dites à son adresse, accepta avec empressement l'offre gracieuse qui lui était faite, et procéda immédiatement à la cérémonie d'ouverture.

L'ordre du jour fut expédié rapidement, et à l'article des "Suggestions pour le bien de l'Association," M. Lavallée fut prié de dire quelques mots aux membres présents.

M. le Président Général en une improvisation superbe montra hors de doute, l'excellence de notre association à tous les points de vue. Il fit voir clairement les nombreux services que l'Alliance Nationale a déjà rendus à nos concitoyens comme institution canadienne-française catholique. Grâce aux capitaux qu'elle a accumulés avec une rapidité étonnante, et qui atteignent aujourd'hui deux millions de piastres (\$2,000,000), et après avoir honoré toutes ses obligations, elle a considérablement aidé, par des prêts sûrs et avantageux, un grand nombre de nos compatriotes, à leur créer une position enviable dans le monde des affaires. Elle a donné ainsi une énorme impulsion à l'immeuble, puisqu'elle a coopéré à faciliter, à beaucoup des nôtres, l'acquisition de propriétés, et qu'elle a encouragé de ce fait une saine spéculation. M. Lavallée ne croit pas se tromper en affirmant que dans dix ans, grâce à la sage administration que l'Alliance Nationale a su se donner depuis plusieurs années, son capital de réserve dépassera quinze millions de piastres (\$15,000,000). Et à quoi devra-t-on attribuer ce développement merveilleux, si ce n'est à la mentalité canadienne-française qui se rend compte de plus en plus que notre devoir est de se grouper davantage afin d'offrir plus de cohésion, de réunir les petites épargnes, de les grossir, et donner ainsi plus de vigueur à nos institutions canadiennes-françaises qui sont encore si clairsemées de nos jours. Puis M. Lavallée parle des bienfaits innombrables que l'Alliance a répandus au sein de notre population comme société de secours mutuels. Que de maux elle a soulagés! que de douleurs elle a adoucies! C'est elle qui s'est introduite au foyer auprès du malade, lui apportant chaque semaine les secours en maladie qui lui permettaient de traverser plus courageusement ces périodes de lassitude et d'épreuves. Elle a généreusement versé des milliers de dollars aux

veuves et aux orphelins leur donnant aussi, à eux, une aide précieuse pour les défendre contre la misère qui menace souvent les familles privées de leur chef. Elle soulage également ses membres dans la vieillesse au moyen de son système d'annuité aux vieillards! Certes, l'Alliance Nationale a rendu, et saura rendre encore des services signalés à notre race. Voilà pour quoi M. Lavallée encourage les membres à travailler avec plus de dévouement encore au recrutement de nouveaux ca didats, qui viendront grossir les rangs des généreux zélateurs de notre œuvre éminentement nationale!

M. le Président Général félicite les membres d'être venus en aussi grand nombre célébrer le 20^{ème} anniversaire de fondation de leur cercle et entretient l'espoir qu'il reviendra fêter le 25^{ème} anniversaire de fondation, tout aussi jeune, tout aussi vigoureux, (car notre Président-Général ne vieillit pas, il nous a dit qu'il ne voulait pas vieillir) mais plus fier et plus orgueilleux alors qu'il constatera à cette époque que le Cercle Jeanne d'Arc aura non pas 370 membres en règle, mais bien un effectif de plus de cinq cents membres (500). C'est là son meilleur souhait, dit-il, et il se réalisera s'il en juge par l'entrain qui règne au Cercle Jeanne d'Arc. M. Lavallée reçoit une véritable ovation en reprenant son siège.

M. Francis Fauteux, directeur, succéda à M. Lavallée, et fit un bijou de discours au cours duquel il sut faire vibrer la note patriotique, et soulever l'enthousiasme des membres dans une péroraison enlevante sur la grandeur et la beauté du but que poursuit l'Alliance Nationale.

M. Dalbé Viau, membre du cercle, ancien président et directeur de la Société, invité à prendre la parole, se déclara heureux de se joindre à ses collègues, pour corroborer leurs déclarations concernant le rôle prépondérant que l'Alliance Nationale est appelé à jouer dans un avenir rapproché. Il sut féliciter très aimablement les officiers du Cercle Jeanne d'Arc qui se dévouent généreusement pour promouvoir les intérêts de l'Alliance, et en faire une société incomparable non seulement au Canada, mais sur tout le Continent américain.

M. Charles Duquette, Inspecteur en Chef, mutualiste dans l'âme, connaissant à fond l'organisation et le fonctionnement de l'Alliance, au succès de laquelle il s'est tant dévoué, prend ensuite la parole sur l'invitation expresse du Président. M. Duquette parle pendant une heure et demie, et fait un discours de maître. Il traite d'un sujet qu'il connaît bien, et il le développe avec aisance et souplesse. Il est dans sa sphère quand il parle de mutualité. Tout est coordonné chez lui, et son plan, merveilleusement dressé, est toujours clair et bien défini. Il expose avec une admirable lucidité le fonctionnement de cette vaste organisation qu'est l'Alliance Nationale, et avec une dextérité étonnante, il fait assister son auditoire à la marche ascendante qu'elle a toujours poursuivie depuis sa fondation. M. Duquette touche à plusieurs points importants du rouage administratif, donne de précieux conseils, et fait voir combien est grande la garantie que l'Alliance offre à ses membres au point de vue de sa solvabilité. Il dit que sa situation financière est très brillante, et qu'elle le sera davantage lorsque le réajustement des taux aura été mis en vigueur. Il traite longuement de cette importante question de l'augmentation des taux et prouve, avec chiffres en mains, que les membres admis avant 1906 payent des taux trop bas, qu'il n'y a pas de proportion avec

les taux que payent les membres admis depuis cette date, que cette innovation est juste, équitable, qu'elle fera disparaître une anomalie, et que tous les membres se trouveront alors sur un pied d'égalité. Cette augmentation viendra en force le 31 décembre 1914. Par cette amélioration, la situation financière de l'Alliance en bénéficiera d'autant, et toutes les obligations qu'elle a contractées envers ses assurés seront par le fait même fidèlement remplies. M. Duquette parle des travaux de la dernière Convention, et il énumère les réformes importantes qui ont été adoptées. Ainsi, à l'avenir, un membre pourra commencer à retirer des annuités à 60 ans; il pourra emprunter sa police d'assurance une somme égale à 50% des primes versées après dix ans, quinze ans ou vingt ans de société. De plus, un sociétaire aura le privilège de retirer \$10. par semaine en maladie s'il paie double contribution à cette caisse, et cela même après 60 ou 70 ans, époque où il commence à retirer des annuités. M. Duquette déclare que l'Alliance Nationale entre dans une phase nouvelle, et qu'un avenir plus brillant encore que son passé semble lui sourire. Que tous les membres travaillent donc à l'unisson en collaborant aux progrès matériels et moraux de leurs confrères, et l'Alliance Nationale marchera sûrement et rapidement vers l'idéal qu'ont su lui créer ses officiers généraux, c'est-à-dire en faisant des plus belles, des plus solides, des plus brillantes sociétés canadiennes-françaises qui soient sur le sol canadien! Ces dernières remarques de M. Duquette furent longuement acclamées.

M. le Dr. Daigle, MM. Charbonneau et Brisebois prononcèrent aussi des discours remarquables sur la vitalité de notre association, et sur les progrès considérables qu'elle a faits depuis sa fondation. Ils payent encore un tribut d'éloges mérités aux distingués officiers généraux qui nous ont honorés de leur présence, et qui font tant de sacrifices pour améliorer le sort de leurs concitoyens. Des rafraichissements sont alors servis, et l'on continue à parler de mutualité.

Le Cercle Jeanne d'Arc a fêté dignement le 20^{ème} anniversaire de sa fondation, et le souvenir de cette soirée si utilement employée ne peut être que profitable à tous. Les officiers de ce Cercle Jeanne d'Arc qui revient l'honneur de cette belle démonstration sont: MM. Arthur Charbonneau, Président; Joseph Gauthier, Vice-Président; N. Eudore Gobeil, Secrétaire-archiviste; Alf O. Desforges, Trésorier; Sévère L. Auger, Trésorier-Adjoint; C. A. Daigle, Médecin-Examinateur; A. Deschamps, Commissaire-Ordonnateur; Eugène Choquette, Introduteur; Napoléon Brisebois, Substitut du Prés. Gén. J. E. Pilon et J. P. Doyon, auditeurs.

ENCYCLOPEDIE

La composition chimique de la pomme de terre et celle de la banane sont à peu près identiques.

Un arbre de Malabar s'appelle l'arbre à sucre car les graines qu'il produit donnent, quand on les fait bouillir, un excellent suif à chandelle.

On vient d'inventer une machine qui, en quelques heures, compte, enveloppe et attache, par paquets de 25, un demi-million de cartes postales.

Le feu shah de Perse a laissé des pierres précieuses pour une valeur de 50 millions.



M. J. O. DUQUETTE, T: 2
Cercle La Salle, No 197.



M. Pierre Tremblay, S.A. et T;
Cercle Val Brillant, No 392



M. J. A. DOIRON, S. A. et T;
Cercle Choiseul, No 393

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant les mois de juin, juillet et août.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
*Mathias Courtemanche, Cl. Duhamel		330	31
J. O. Duquette, Cl. LaSalle		197	27
*J. A. Lemieux, Cl. LaFayette		381	23
P. Tremblay, Cl. Val Brillant		392	21
*Alf. Julien, Cl. St-Marc		308	18
J. A. Doiron, Cl. Choiseul		393	14
J. E. Levesque, Cl. LaPocatière		376	9
A. Singlais, Cl. N.-D. de Hull		64	8
E. Prud'homme, Cl. N.-D. de Hull		64	8
Jos. Beauvais, Cl. St-Arsène		327	8
Rémi Brais, Cl. Sacré-Cœur		6	7
J. E. Roy, Cl. Villera		311	7
Louis Johnson, Cl. Laflamme		243	6
T. Villeneuve, Cl. St-Arsène		327	6
J. H. Bélanger, Cl. N.-D. de Hull		64	5
Jos. Tremblay, Cl. N.-D. de Hull		64	5
Emile Bélanger, Cl. Trois-Pistoles		220	5
Camille Joyal, Cl. LaFayette		381	5
Honorius Ménard, Cl. LaFayette		381	5
L. A. D. Gauthier, Cl. St-Guillaume		50	4
W. Hébert, Cl. N.-D. de Hull		64	4
T. Lavallée, Cl. Delorimier		112	4
J. Allard, Cl. St-Edouard		126	4
Joseph Paré, Cl. Dufournel		305	4
Adelma Gendron, Cl. St-Marc		308	4
Jos. Bayard, Cl. St-Arsène		327	4
E. Cholette, Cl. Laporte		332	4
Ovide Ouellet, Cl. B. P. St-Paul		317	4
Dr C. A. Daigle, Cl. Jeanne d'Arc		53	3
J. A. Baril, Cl. N.-D. de Hull		64	3
E. Carrier, Cl. St-Casimir		82	3
J. E. Côté, Cl. Lévis		109	3
Dr J. R. Picard, Cl. Delorimier		112	3
E. Laperrière, Cl. Ste-Flore		120	3
B. Cloutier, Cl. Contant		173	3
Alphonse Leblond, Cl. Trois-Pistoles		220	3
Elz. Poulin, Cl. Duplessis		255	3
P. Tremblay, Cl. Rivière-à-Pierre		265	3
Hermel Ouellet, Cl. Ste-Flavie		280	3
Art. Aïx, Cl. Graton		289	3
M. Brûlé, Cl. Duquette		320	3
A. Lagarde, Cl. St-Arsène		327	3
G. H. Martineau, Cl. Laporte		332	3
Jos. Bouvier, Cl. Laporte		332	3
L. Gourdeau, Cl. Laporte		332	3
J. B. Maynard, Cl. LaFayette		381	3
Art. Brossard, Cl. St-Constant		398	3
L. A. Lavallée, Cl. St-Jacques		13	2
M. Duhamel, Cl. N.-D. de la Garde		24	2
P. Poirier, Cl. N.-D. de Hull		64	2
A. Labossière, Cl. St-Pie		68	2
L. Prévost, Cl. St-Auguste		117	2
L. Thériault, Cl. St-Edouard		126	2
C. Gervais, Cl. Ste-Thècle		147	2
J. G. Beaudoin, Cl. Ste-Cécile		181	2
A. Paré, Cl. St-Alphonse		186	2
W. Gagné, Cl. St-Alphonse		186	2
W. Gagné, Cl. St-Désiré		189	2
A. Richard, Cl. St-Basile		199	2
J. H. Godbout, Cl. Nominique		287	2
Jos. Arcand, Cl. St-Marc		308	2
G. Nault, Cl. St-Marc		308	2
P. N. David, Cl. Villera		311	2
R. Millette, Cl. Duquette		320	2
Jos. Bayard, Cl. Duquette		320	2
Roch Despatie, Cl. St-Arsène		327	2
J. E. Laforté, Cl. St-Arsène		327	2
Henri Cartier, Cl. Duhamel		330	2
H. Cantin, Cl. LaTuque		338	2
Amédée Lavoie, Cl. St-Elzéar		347	2
A. Monette, Cl. St-Elzéar		347	2
Jos. Raymond, Cl. LaPocatière		376	2
Eugène Joly, Cl. Pothier		379	2
Albert Maynard, Cl. LaFayette		381	2
Lionel Maynard, Cl. LaFayette		381	2
D. Durocher, B.P. Ste-Dorothée		96	2
Alfred St-Cyr, Membre détaché			1
J. A. W. Dufault, Cl. Sacré-Cœur		6	1
G. Richard, Cl. St-Pierre		8	1
P. Quesnel, Cl. St-Pierre		8	1
A. S. Duhamel, Cl. St-Pierre		8	1
J. B. Gorrie, Cl. St-Pierre		8	1
Jos. Desormaux, Cl. St-Jérôme		15	1
J. P. Forest, Cl. Joliette		17	1
F. Mirette, Cl. St-Valier		20	1
Nap. Paré, Cl. Laval		21	1
Alf. Crowe, Cl. Laval		21	1
J. P. A. Gauthier, Cl. Salaberry		34	1
Edouard Guinard, Cl. Maskinongé		39	1
J. Tremblay, Cl. Jacques-Cartier		49	1
P. Rodier, Cl. Jeanne d'Arc		53	1
E. Desabrais, Cl. Montebello		55	1
Félix Parent, Cl. N.-D. de Hull		64	1
L. Méthot, Cl. N.-D. de Hull		64	1
J. A. Madore, Cl. N.-D. de Hull		64	1
A. Brisebois, Cl. N.-D. de Hull		64	1
E. Gravel, Cl. Laprairie		66	1
Adégar Sauvé, Cl. St-Hyacinthe		67	1
W. Burque, Cl. St-Hyacinthe		67	1
E. Choquette, Cl. St-Pie		68	1
T. C. Fournier, Cl. St-Frédérie		75	1
J. A. Boivin, Cl. Ste-Anne de Danville		76	1
J. M. C. Bergeron, Cl. St-Grégoire		86	1
J. E. Savary, Cl. St-Raymond		96	1
F. Paquette, Cl. Richelieu		102	1
D. Gosselin, Cl. Champlain		108	1
A. Matte, Cl. Champlain		108	1
J. Blais, Cl. Champlain		108	1
J. Dorval, Cl. Lévis		109	1
J. W. Defonds, Cl. Ste-Flore		120	1
A. Constantin, Cl. St-Edouard		126	1
H. Bourget, Cl. Olier		127	1
H. Bérubé, Cl. Olier		127	1
E. Daignault, Cl. Ste-Marie		146	1
P. Barette, Cl. St-Jean-Baptiste		149	1
E. Desautels, Cl. Letellier		155	1
J. Lussier, Cl. Letellier		155	1
Z. Dumontier, Cl. Letellier		155	1
H. Savoie, Cl. Letellier		155	1
J. D. Déry, Cl. Leclere		158	1
J. Fontaine, Cl. Leclere		158	1
A. Martineau, Cl. Leclere		158	1
H. Robitaille, Cl. Leclere		158	1
J. E. LaBrosse, Cl. Béland		159	1
T. Chauvin, Cl. Béland		159	1
Dr S. Paquin, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
T. Lavallée, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
T. G. Roy, Cl. St-Paul de G'Mère		165	1
E. Baril, Cl. Limoulou		168	1
J. A. Labr. che, Cl. Léon XIII		170	1
E. G. Poitras, Cl. Frontenac		172	1
M. Boucharde, Cl. Frontenac		172	1
P. Perrier, Cl. Papineau		177	1
J. A. Bourdon, Cl. Papineau		177	1
Chs Filteau, Cl. St-Nicolas		178	1
W. Frigon, Cl. St-Prosper		183	1
C. D. Morin, Cl. St-Stanislas d'Ascot		200	1
J. R. Hébert, Cl. St-Léonard		202	1
A. Ouellet, Cl. St-Léonard		202	1
Nap. Laroche, Cl. Cadioux		212	1
J. J. Guertin, Cl. Cadioux		212	1
Pierre Th bault, Cl. Cadioux		212	1
Art. J. Rioux, Cl. de la Vallée		214	1
J. R. Courtemanche, Cl. Iberville		216	1
Joseph Lepage, Cl. Trois-Pistoles		220	1
Jos April, Cl. Trois-Pistoles		220	1
J. O. Bélanger, Cl. Garde Champlain		222	1
Henri Trudel, Cl. Lafêche		230	1
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval		235	1
T. Dulude, Cl. Roussin		240	1
Georges Tétrault, Cl. Laflamme		243	1
F. X. Lemieux, Cl. Arthabaska		263	1
H. Massicotte, Cl. Rivière-à-Pierre		265	1
Art. Lahaie, Cl. St-Alban		269	1
L. Tranchemontagne, Cl. Colomb		270	1
A. Tanguay, Cl. Colomb		270	1
N. A. Beauchemin, Cl. Colomb		270	1
H. Lamarche, Cl. Napoléon		275	1
W. H. Ball, Cl. Laurier		300	1
Jos. Laberge, Cl. Dufournel		305	1
Edmond Darveau, Cl. St-Marc		308	1
Viet. Beauceage, Cl. St-Marc		308	1
Alf. Touzin, Cl. St-Marc		308	1
S. Paquin, Cl. St-Marc		308	1
Télesphore Arcand, Cl. St-Marc		308	1
J. E. Voizard, Cl. St-Marc		308	1
Raymond Latour, Cl. Sir G.-E.-Cartier		317	1
A. Alain, Cl. Brassard		318	1
Art. Trudeau, Cl. Duquette		320	1
J. A. Turgeon, Cl. Duquette		320	1
Jos. Rochon, Cl. Duquette		320	1
Ernest Gauthier, Cl. Duquette		320	1
L. O. Dauray, Cl. Duquette		320	1
Arsène Brault, Cl. Duquette		320	1
R. A. Dion, Cl. Duquette		320	1
Philémon Giroux, Cl. Montmorency		326	1
J. B. Cousineau, Cl. St-Arsène		327	1
L. Blanchard, Cl. St-Arsène		327	1
Narcisse Gagnon, Cl. Laporte		332	1
Camille Proulx, Cl. Laporte		332	1
A. Paradis, Cl. Laporte		332	1
O. Bourdon, Cl. Laporte		332	1
W. Moreau, Cl. Laporte		332	1
Jos. Bayard, Cl. Laporte		332	1
Napoléon Lafond, Cl. Laporte		332	1
Eug. Cailé, Cl. Briand		336	1
Art. Trudel, Cl. Cadillac		337	1
Joseph Trottier, Cl. LaTuque		338	1
J. O. Arsenaull, Cl. La Tuque		338	1

Si photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

PROPOSITORS	CERCLES	No	Nombre
Ferdinand Veillet, Cl. Préfontaine...		339	1
Alex. Veillet, Cl. Préfontaine.....		339	1
J. C. Legris, Cl. Guay.....		341	1
D. Aubin, Cl. Guay.....		341	1
A. St-Onge, Cl. de la Vérendrye.....		344	1
Armand Gravel, Cl. Lambert Crosse..		348	1
D. Marcell, Cl. Lambert Crosse.....		348	1
Nap. Desjardins, Cl. St-Sacrement....		349	1
Hermyle Trudel, Cl. St-Narcisse.....		362	1
J. E. Gouin, Cl. Bourdel.....		373	1
Hectorine Parenteau, Cl. LaFayette .		381	1
Arzélia Lambert-Archambault, Cl. LaFayette.....		381	1
Ovila Desrosiers, Cl. LaFayette.....		381	1
Mme A. Robitaille, Cl. Françoise de Chantal.....		382	1
Emm. Lavallée, Cl. Marie-Antoinette		384	1
Art. Piché, Cl. Laberge.....		385	1
Mathilda Lamonde, Cl. Marie-Thérèse		394	1
A. Patenaude, Cl. St-Constant.....		398	1
J. F. Letourneau, Cl. St-Constant....		398	1
Conrad Létourneau, Cl. St. Constant.		398	1
Hector Létourneau, Cl. St-Constant.		398	1
Joséphine Thibault, Cl. Edouard VII		401	1
J. L. Leclere, Cl. Edouard VII.....		401	1
Mme Léon Côté, Cl. Henriette de F..		405	1
F. X. Gosselin, B.P. des Aulnais.....		25	1
J. E. Ross, B. P. Gentilly.....		239	1
Eloi Béliveau, B.P. Amherst.....		256	1
J. A. Perrier, B. P. St-Valentin.....		316	1

SALUT DU CANADA FRANCAIS A L'HEROIQUE BELGIQUE

Nous nous faisons un devoir de reproduire ci-après le texte du discours prononcé par Monsieur Edouard Montpetit, avocat, au Monument National, jeudi soir, le 24 septembre dernier, à l'occasion de la visite des représentants de la Belgique. Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient à conserver cette pièce d'éloquence de l'un de nos plus distingués et talentueux compatriotes.

Discours de M. Montpetit.

Messieurs les Ministres et Délégués de la Belgique, Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est vraiment tout un peuple qui vous acclame.

La ville de Montréal, centre de cette vieille province, a voulu vous exprimer son admiration, vous manifester et vous dire les titres que vous avez à sa reconnaissance émue.

Nous avons toujours été vos alliés pacifiques. Vous nous avez donné le meilleur de vous-même: votre pensée, votre énergie. Vous nous avez envoyé vos professeurs, vos ingénieurs, vos industriels, vos artistes; nous avons su apprécier vos paysans et vos ouvriers. A l'œuvre de conquête que nous devons accomplir, vous avez aussi apporté l'appui de capitaux patiemment accumulés. Vous avez été pour nous des collaborateurs amis. Si le Canada vous doit quelque chose de sa splendeur, souffrez qu'il vous en remercie d'abord.

Aussi bien, vos premières victoires ne nous ont pas étonnés. Nous vous connaissions. Vos eouleurs aussitôt nous sont devenues familières. Regardez! Elles se sont multipliées chez nous, comme sous les murs de Liège, les soldats de la Belgique, nous les portons avec orgueil. Il

semble qu'il y ait sur toutes nos poitrines des parcelles de votre gloire.

Elles nous rappellent votre belle patrie. Vous y avez donné l'exemple d'une activité merveilleuse. Mais en même temps que vous faisiez rayonner sur le monde vos initiatives et vos idées, vous conserviez pieusement le culte de votre histoire et vous restiez jaloux de votre indépendance. Ceux qui ont cherché dans les livres le secret de l'âme belge, en connaissent maintenant la sublime beauté.

Dès que l'Allemagne, au mépris de sa signature eut foulé votre sol, vous avez tressailli. Du pays de Maeterlinck, qui chanta les abeilles, et révéla dans une œuvre immortelle les qualités profondes de votre race; du pays de Bruges, où, sous l'apparente et douce torpeur des toits éternels vit et travaille l'active dentellière du Nord; du pays des clochers et des beffrois, où se transmettent de génération en génération l'audace et le courage des grands bourgeois communiers; de Gand, ville des fleurs et reine de la terre flamande; de Liège au cœur français; des noires régions de Mons et de Charleroi; de toute la Belgique (de la petite Belgique, comme nous disons, pour mieux marquer la grandeur de ses destinées et mieux traduire notre attendrissement) une armée se leva, vaillante, audacieuse, intrépide, qui répondit à l'envahissement par ce mot, le plus beau que je sache quand il se heurte à la force cruelle et injuste: "NON SERVIAM", je ne servirai pas!

Promesses et menaces ont été vaines: rien n'a pu réduire cette admirable fierté. Sous la conduite d'un roi-soldat, la Nation résolut de lutter jusqu'au bout, avec l'appui des deux grands pays auxquels nous sommes attachés par tous les liens de notre histoire: l'Angleterre à qui nous avons gardé une foi sans réplique; la France qui vit toujours dans notre souvenir.

Faut-il dire l'éclat de ces batailles? L'héroïsme du sergent Rousseau; le geste du major Namèche, dont le corps garde encore les ruines du fort de Chaudfontaine; la médaille militaire sur la poitrine du roi Albert; Liège, résistant à 120,000 allemands, décorée de la Légion d'honneur; le général Leman à qui un vainqueur étonné n'a pas pu enlever son épée; et la vaillance obscure, mais si touchante des petits, des sans grades, de tous ceux dont le faisceau gagne les victoires?

Faut-il dire aussi les deuils qui ont assombri cette terre valeureuse?

Il y a des êtres devant qui le cœur s'émeut d'amour ou de pitié: un vieillard qui souffre, un enfant qui sourit, une femme qui pleure. Ce sont les faibles, ceux qui ne peuvent pas faire mal et qui ne savent qu'aimer. Il y a des choses devant lesquelles l'homme se découvre, respectueux; les cathédrales, auguste prière des siècles; les bibliothèques silencieuses, qui devraient être immortelles. Il y a des choses qui sont la vie d'un peuple et sur lesquelles l'histoire s'accumule chaque jour jusqu'à former une civilisation. Il y a des êtres et des choses auxquels on ne touche pas sans les profaner. Sur tout cela une main criminelle s'est pourtant crispée. Nous avons tout à coup eu l'horrible vision de la barbarie. Nous ne pouvons pas vous rendre vos mères, vos épouses et vos enfants; mais nous ferons tout pour que ces cruautés soient vengées et que votre peine immense soit un peu apaisée par nous.

Enfin, Messieurs, voici notre dernier vœu. Il fut formulé par une femme belge, Madame Vandervelde. Nous l'avons recueilli pour en faire notre plus cher espoir.

Plus tard, lorsque le sort des armes en aura décidé; lorsque les alliés auront signifié ce qu'on appellera le traité de Berlin, pour mieux le cloquer dans l'histoire; lorsque tout sera terminé et que la justice enfin aura vaincu; lorsque les troupes reviendront vers Paris qui, demain comme hier, apportera à tout acte d'héroïsme, la consécration de sa gloire; souhaitons vous, précédant les soldats russes, lourds de leur victoires, précédant les chers fantassins français, alertes et gais, précédant les soldats anglais impassibles et tenaces s'avancer au chant de la Brabançonne, où perce un appel de clairon, les glorieux soldats de la Belgique, restés debout dans la lumière d'une Europe nouvelle; de la Belgique, pays du droit vengé, des libertés conquises, de la parole gardée fut-ce dans le suprême silence de la mort!

TREIZAINS DE MARIAGE

Il était d'usage autrefois, et même pendant tout le XVIIIe siècle, que l'époux offrit à sa femme une petite boîte d'argent, remplie de treize pièces de monnaie, en or, vermeil, argent ou cuivre, suivant la richesse du donateur, et de diamètre d'une pièce de cinquante centimes environ. L'avers portait des ornements variés et parfois des lettres entrelacées; au revers était figurée invariablement la "foi héraldique". Lors de la cérémonie nuptiale, on faisait généralement bénir ces petites médailles que le mari donnait à l'épousée, très souvent au nombre de douze seulement, la treizième étant remise au curé. On affirmait ainsi le symbole du Christ et de ses douze disciples.

On trouve encore de ces petites boîtes, garnies de leurs pièces, dans bien des familles. Le musée de la ville de Poitiers en offre quelques spécimens dans ses vitrines, celui d'Orléans en possède onze.

Cet usage, d'ailleurs, date de loin. Dans certaines contrées de la France, dit M. Léon Gautier au moyen âge "on a conservé un souvenir vivant de l'antique loi des Francs-Saliens, qui voulait que le futur époux offrit symboliquement le son et le denier à la famille de la future épouse."

C'était un achat, un véritable achat, et il est certain qu'au XIIe siècle on ne se mariait plus "per solidum et denarium"; mais, lorsque l'époux prononçait ces mots: "De mon bien je vous doué" il plaçait délicatement, dans la petite bourse de l'épouse, trois gentilles pièces de monnaie, trois deniers neufs. Ne pouvant lui mettre entre les bras les champs, les bois et les maisons dont se composait son douaire, il lui en donnait le symbole. On alla jusqu'à frapper pour cet usage de deniers spéciaux, des deniers "pour espouser". C'est notre pièce de mariage actuelle, que l'on donne, par simple habitude, sans en pénétrer la délicate intention première.

Lors du mariage d'Alphonse XIII, roi d'Espagne, avec la princesse Ena, le 31 mai 1906, le roi tint à se conformer à la très vieille tradition d'après laquelle l'époux donne à sa fiancée trois pièces d'or appelées "Arras". En les remettant à sa fiancée, le jeune roi lui dit: "Ma femme, prenez ces Arras, que je vous présente comme témoignage de notre union".

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux.

ENCYCLOPEDIE

Ce sont les Américains catholiques qui fournissent le plus aux finances papales.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Octobre au 31 décembre 1914

Arrêté du Bureau Exécutif

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er octobre et se terminera le 31 décembre 1914.

Droits d'Entrée

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont ceux fixés par les statuts, art. 176. Le droit d'inscription à la caisse des malades (art. 177) est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau Exécutif

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

Prix d'Honneur

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les membres du sexe masculin auront droit aux récompenses suivantes, d'après le nombre de membres proposés:

- (a) 3 membres, une épingle à cravate;
- (b) 5 membres, un loquet;
- (c) 7 membres, un pendant de montre (FOB);
- (d) 10 membres, une paire de boutons de manchettes;
- (e) 12 membres, une chaîne de montre;
- (f) 15 membres, une montre en or aux armes de la Société.

Prix d'Honneur Spéciaux pour Dames

(3) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les dames auront droit aux récompenses suivantes, d'après le nombre de membres proposés:

- (a) 3 membres, une épingle aux armes de la Société;
- (b) 5 membres, une bague ou un chapelet monté en or, (au choix);
- (c) 10 membres, un camée;
- (d) 15 membres, une montre en or aux armes de la Société;

Prix de Cercle

Art. 3.—(a) Une bannière en velours de soie aux armes de la Société, sur laquelle le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, au cercle qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres (au moins 50);

(b) Un drapeau en soie, aux armes de la Société, sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres;

(c) Un collier de Président, à tout cercle qui aura fait admettre 15 membres;

(d) Une série d'insignes d'officiers, nouveau modèle, à tout cercle qui aura fait admettre 10 membres.

Prix Extraordinaire

Art. 4.—En outre des prix mentionnés plus haut, une somme de \$50.00 sera tirée au sort entre les proposeurs des membres admis durant ce concours.

Ce tirage aura lieu au mois d'avril 1915, à une date fixée par le Bureau Exécutif.

Conditions Diverses

Art. 5.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er avril 1915.

Art. 6.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.

Art. 7.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les membres qu'ils recruteront pendant la période qu'ils seront ainsi aidés. Les proposeurs de ces membres participeront cependant au tirage mentionné à l'article 4 du présent arrêté.

G. MONET
Sec.-Gén.

**PETITS FAITS HISTORIQUES
CANADIENS**

Evêque—Le premier évêque catholique fut Mgr. de Laval, en 1674.

Cultivateur—Le premier agriculteur en Canada fut Louis Hébert, venu d'Acadie à Québec en 1617 avec sa famille. Il mourut en 1626.

Tremblement de terre—Le premier mentionné eut lieu en 1638.

Exposition—La première fut tenue à Toronto en 1846.

Acadien—La première convention acadienne eut lieu à Memramook en juillet 1881.

Pommes—Furent récoltées pour la première fois en 1633, à la Nouvelle-Ecosse.

Assemblée—La première assemblée législative fut convoquée dans la province de Québec en 1764. La convocation n'eut pas de suite, car les députés ne répondirent point à l'appel du gouverneur.

Câble atlantique—Le premier câblegramme venu d'Europe au Canada fut celui de la reine Victoria adressé au président de la Compagnie, le 28 août 1858.

Bal—Le premier bal civil et militaire fut donné à Québec le 4 février 1667.

Banque—La banque du Canada fut la première à émettre des billets de banque, en 1782. La valeur de ces billets était de 5 chelins.

Baronnets—Le premier Canadien élevé à cette dignité fut sir James Stuart en 1840. Les suivants furent: Sir Louis LaFontaine, 1854; Sir John Beverley Robinson, 1854; Sir William Williams, 1856; Sir Allen McNab, 1858; Sir Samuel Cunard, 1850; Sir Georges Etienne Cartier, 1868.

Pont—Le premier pont de chemin de fer fut le pont Victoria à Montréal, en 1830. Il avait 8,184 pieds de longueur.

Bêtes à cornes—Les premières arrivèrent en ce pays en 1541, et furent amenées de France par Jacques Cartier.

Recensement—Le premier fut fait en 1665. La population du Canada n'était alors que 3,251 âmes.

Charbon—Mentionné pour la première fois à la Nouvelle-Ecosse, en 1654.

Monnaie—La première monnaie canadienne fut frappée en 1858.

Cuivre—La première mention d'une mine de cuivre au Canada fut faite par Lescaobot, qui dit qu'en arrivant à l'île Percée le 16 août 1609,

il rencontra le lieu Prévert, de Saint-Malo, "revenant d'une mine de cuivre."

Comtés—La Nouvelle-Ecosse fut la première province à établir les comtés, sur le plan d'une vieille coutume normande.

Compagnie d'assurance contre le feu—La première fut organisée à Montréal en 1814.

Jardinier—Le premier à la Nouvelle-Ecosse fut Champlain qui en 1605, se planta un jardin près du premier fort bâti dans le voisinage du bassin d'Annapolis. Le terrain appartient aujourd'hui à Robert Mills et est encore appelé Jardin Français.

Jardin public—Le premier fut celui de Halifax en 1753.

Cheval—Le premier arriva de France à Québec en 1647 et fut présenté en cadeau au gouverneur M. de Montmagny.

Hôpital—Le premier fut fondé à Québec en 1639. Cinq ans plus tard, un autre fut fondé à Montréal.

Compagnie de la Baie d'Hudson—Est la première compagnie commerciale incorporée sur le territoire canadien. Elle date de 1670, 28 ans après la fondation de Montréal. Quelques-uns disent que la compagnie de Labrador est encore plus vieille, et la font dater de 1661.

Fer—La première fonderie fut établie en 1732 aux Forges de Saint-Maurice, Trois-Rivières.

Jésuites—Les premiers missionnaires de cet ordre arrivèrent en Acadie en 1611.

Juges—Le premier juge en chef de la Nouvelle-Ecosse fut Jonathan Belcher, en 1754; celui de l'île du Prince-Edouard fut John Dupert, en 1770; celui du Nouveau-Brunswick fut George Ludlow, en 1684.

Terre—La première terre sèche sur ce continent fut la chaîne des montagnes Laurentides.

Phare—Le premier en Canada fut érigé à l'entrée du havre de Halifax, en 1758.

Mariage—Le premier célébré en Canada fut celui d'Etienne Couillard avec Anne Hébert, à Québec, en 1617.

Chemin de fer—Le premier fut celui de Laprairie à Saint-Jean, Québec, ouvert au trafic le 23 juillet 1836.

Ecoles—Les premiers maîtres d'école au Canada furent le Père LeCaron et le Frère Duplessis, de l'Ordre des Récollets; le premier enseigna à Tadoussac, l'autre à Trois-Rivières. La première école dans la ville de Québec fut ouverte en 1632.

Seigneuries—La première fut établie en Canada en 1627 par Richelieu.

Navires—Le premier navire bâti au Canada qui traversa l'océan fit le voyage en 1713. Le premier navire bâti à Montréal fut lancé en 1806.

Eslavage—La première vente d'esclave enregistrée en ce pays fut celle d'un garçon nègre né en Madagascar. La vente eut lieu en 1628 pour la somme de 50 demi couronnes, monnaie du temps.

ENCYCLOPEDIE.

Trois fois par semaine les enfants d'école de Copenhague se baignent, et pendant ce temps, leurs habits sont purifiés dans des fours à vapeur.

—o—

Il se fabrique plus de cent millions d'épingles par jour, la plus forte partie à Birmingham, Angleterre.

—o—

Un poteau planté en terre dure plus longtemps s'il l'est dans le sens de l'arbre d'où il vient.

LES PHENICIENS

Dans l'énumération des peuples civilisés, les Phéniciens viennent à la suite des Egyptiens. Ils furent les intermédiaires les plus actifs des relations qui s'établirent entre les peuples, depuis l'océan Indien jusqu'à l'ouest et au nord de l'ancien continent. Bornés dans leur culture intellectuelle, moins familiers avec les beaux-arts qu'avec les arts mécaniques, ils n'apportèrent pas dans leurs créations la même grandeur que les habitants de la vallée du Nil doués d'une organisation plus sensible. Cependant par l'activité et la hardiesse qu'ils déployèrent dans leurs entreprises commerciales sur-out par l'établissement de nombreuses colonies, ils contribuèrent plus que toutes les autres races qui peuplèrent les bords de la Méditerranée à la circulation des idées. Mais ce qui contribua le plus peut-être à étendre l'influence des Phéniciens sur la civilisation, ce fut le soin qu'ils prirent de répandre partout l'écriture alphabétique dont ils se servaient depuis longtemps.

A. de HUMBOLDT.

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle Delorimier, No 112.—A M. Elp. Aubry, à l'occasion du décès de sa mère; A Monsieur O. Lefebvre, à l'occasion de la mort de son père; A la famille de M. Fortunat Tessier, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Edouard, No 126.—A. M. J. N. Charbonneau, à l'occasion de la mort de son fils.

Cercle Contant, No 173.—A M. l'Abbé O. Piette, à l'occasion de la mort de son père.

DEMANDES D'EMPLOI

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire général.

M. Cyrille Phaneuf, No 497, St-Ambroise, accepterait une place comme charretier, gardien de nuit, ou dans n'importe quel autre genre d'ouvrage.

M. Ed. L. H. Barsalo, 112, Laurier Est, demande une position comme voyageur de commerce, ou autre genre d'ouvrage. Fournira références désirées.

M. A. Merrett, fils, 763 Alma, demande une position quelconque comme artisan.

ACCUSES DE RECEPTION

Beauharnois, Sept. 1, 1914.

M. G. Monet, Sec. Gén.

Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse réception, par la présente, de votre chèque No 36574 au montant de mille trente-six piastres en règlement de ma réclamation de décès et maladie de mon fils Arthur Bergevin. Je ne saurais trop louer l'administration de l'Alliance Nationale pour le promptitude apportée au règlement de cette réclamation.

Avec mes plus sincères remerciements.

Je demeure, Monsieur, votre très reconnaissant,

DELPHIS BERGEVIN,

Un des fondateurs du cercle Beauharnois, No 3.

Lac Mégantic, 2 sept. 1914.

A Messieurs les Membres du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale,

Messieurs,

Nous nous empressons d'accuser réception des 2 chèques que vous avez eu l'obligeance de nous faire remettre dont l'un de \$500.00 pour certificat et l'autre de \$28.57 pour secours en maladie de feu Phydime Arquin.

Nous vous prions de plus de recevoir nos meilleurs remerciements pour la promptitude que vous avez mise à régler cette réclamation.

Veuillez nous croire,

Vos bien obligés,

EUGENIE ROY,

PAUL ARGUIN,

Témoin: A. BECIGNEUL, Dr.

Lac Mégantic, 23 sept. 1914.

M. Georges Monet,

Secrétaire Général,

Montréal,

Cher Monsieur,

Je m'empresse de vous retourner le reçu de M. Lemay lequel m'a prié de vous transmettre ses remerciements pour le prompt règlement du premier versement de la pension à laquelle lui donne droit son certificat à l'âge de 70 ans.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

L. Bécigneul,

S. P. G.

Cercle St-Eugène, No 133.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

AU 31 AOUT 1914

Caisse de Dotation	
Recettes	
Contributions, \$21,272.63—Intérêts, \$3,162.00.....	\$ 27,434.63
Balance au 31 Juillet 1914.....	1,705,590.22
	\$1,736,024.85

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés.....	\$ 18,500.00
Invalides, \$1,500.00 Pension 70 ans, \$5,500.00.....	2,050.00
Caisse gén. (50 %), \$1,213.63 Divers, \$69.38.....	1,283.01
	\$ 21,833.01
Balance au 30 novembre 1913.....	1,714,191.84
	\$1,736,024.85

Caisse Centrale des Malades	
Recettes	
Contributions, \$8,932.22 Intérêts, etc, \$19,124.10.....	\$ 28,056.32
Balance au 31 juillet 1914.....	383,570.38
	\$ 411,626.70

Déboursés	
Indemnités, \$5,826.83 R remboursements, \$12.66.....	\$ 5,839.49
Caisse gén. (50 %), \$446.61 Divers, \$14.14.....	460.75
	\$ 6,300.24
Balance au 31 août 1914.....	405,326.46
	\$ 411,626.70

Caisse d'Epargne des Cercles	
Recettes	
Dépôts, \$18.05 Intérêts, \$22.00.....	\$ 40.05
Balance au 31 juillet 1914.....	13,382.35
	\$ 13,422.40

Déboursés	
Cercles, capital et intérêts.....	\$ 1,120.16
Balance au 31 août 1914.....	12,302.24
	\$ 13,422.40

Caisse Générale	
Recettes	
Caisse dotation et des malades (50 %/9).....	\$ 1,660.21
Rétribution, \$2,697.80 Dr. 7 Hon. \$152.50.....	2,850.30
Revue, \$10.03 Fournitures, \$336.47.....	346.47
Intérêts, \$1.60 Dépôts repris, \$75.00.....	79.60
Assurance Officiers.....	9.20
Fonds de Secours, \$6.19 Frais audition, \$82.50.....	88.69
Divers.....	671.10
	\$ 5,725.60

Balance au 31 juillet 1914.....	5,892.79
	\$ 11,618.39
Balance au 31 août 1914.....	1,007.39
	\$ 12,625.78

Déboursés	
Organisation, \$804.26 Propagande, \$714.18.....	\$ 1,518.44
Fournitures, \$1,880.55 Revue, \$162.78.....	2,043.33
Lumière, \$54.82 Poste, etc, \$77.93 Papeterie, \$88.45.....	221.20
Salaires Officiers, \$5,091.66 Emp. Bureau \$935.89.....	6,047.55
Divers, (Bureau).....	6,087.53
Frais voy. Off. \$5.40 Session C. G. \$2,156.26.....	2,161.66
Inspection, \$473.27 Enquêtes, \$.....	473.27
Ass. Gén. Off. Cl. 7 B. P. \$ Remboursement, \$79.00.....	79.00
Divers \$12.58.....	12.58
	\$ 12,625.78

Résumé	
Caisse de dotation, surplus.....	\$1,714,191.84
Caisse des Malades.....	405,326.46
Caisse Générale.....	12,625.78
Caisse d'Epargne.....	1,200.24
Surplus de remise.....	240.38
	\$2,132,061.46
Moins Caisse générale.....	1,007.39
	\$2,131,054.01

Placements des Fonds	
Fabriques.....	\$ 147,816.00
Municipalités Scolaires.....	67,083.08
Municipalités.....	118,310.30
Prêts Hypothécaires.....	1,702,434.51
Dépôt Gouvernement N.B.....	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, d'Epargne, de Commerce.....	23,390.83
Immeuble.....	62,019.35
	\$2,131,054.01

Attesté à Montréal 31 août 1914.	
Certifié correct.	ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON,	{ Auditeurs.
J. A. MIGNAULT,	

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION		Cert. Partic.	DÉCÈS		Médicin Examinateur	
		Age	Cercle		Date	Age		Cause
1736	Alphonse Granger	34	St-Jacques No 13	8-4-93	1000 23-4-14	55	Arterio sclerose	P. Casgrain
1737	Phidime Arquin	18	St-Eugene No 133	5-11-12	500 8-6-14	20	Pneumonie	J. A. Milette
1738	Jean Marie Perusse	32	Mercier No 271	7-1-1911	500 27-6-14	35	Noyé	J. A. Marceux
1739	Rev. H. Bédard	47	Mont-Royal No 2	28-5-96	1000 4-7-14	18	Embolie cérébrale	J. U. Lalonde
1740	Léonard Bail	18	St-Urbain No 387	22-4-13	500 9-7-14	19	Fièvre typhoïde	A. Trépanier
1741	Pharade St-Denis	26	Jacques Cartier No 49	6-6-01	1000 14-7-14	39	Bronchite aigue	J. L. A. Gauthier
1742	Clas. D. Ouellet	29	Loufres No 184	4-2-02	1000 16-7-14	41	Ostéite	A. Blondin
1743	Urbain Viat	43	N. D. de Hull No 64	6-12-01	1000 17-7-14	36	Bright	J. E. Fontaine
1744	Henri Potvin	48	Argenteuil No 84	28-6-96	1000 18-7-14	65	Cancer de la langue	A. Rodrigue
1745	J. R. Sabourin	19	Ville Marie No 5	28-8-86	1000 30-7-14	37	Gastro-entérite	E. J. Girard
1746	Pierre Julien	11	Mont-Royal No 2	20-6-02	1000 31-7-14	43	Indigestion	J. U. Lalonde
1747	J. A. H. Bergevin	18	Beauharnois No 3	23-10-00	1000 31-7-14	27	Tuberculose généralisée	A. Desrosiers
1748	J. E. Morissette	19	St-Marie de la Beauche No 99	25-6-14	1000 1-8-14	29	Diabète	T. Fortier
1749	Gédéon Lessard	27	St-Désiré No 189	15-4-06	1000 3-8-14	35	Congestion cérébrale	T. Fontaine
1750	W. Lacombe	16	St-Paul de Grand'mère No 165	12-5-14	500 5-8-14	16	Fièvre typhoïde	F. Paquin
1751	Louis Brisebois	18	Mont-Royal No 2	30-3-98	500 16-8-14	35	Noyé	J. U. Lalonde
1752	Jules A. Chéron	37	St-Jean Baptiste No 149	21-11-02	500 18-8-14	49	Phthisie	J. D. Vézin
1753	A. Alf. Havard	17	St-Marie de la Beauche No 99	12-3-96	1000 20-8-14	36	Chaxie	T. Fortier
1754	Louis Temlosse	47	St-Pierre No 8	21-5-03	500 21-8-14	67	Hypertrophie du cœur	F. Jeannotte
1755	J. Bte Lapalme	30	Charlemagne No 73	26-5-95	1000 21-8-14	56	Engorgement du foie	A. Dagenais
1756	Alf. Trudeau	42	St-Georges No 69	13-7-99	1000 25-8-14	58	Sarcome du maxillaire	Z. E. Marchand

